

**AVIS DE COURSE TYPE  
VOILE LEGERE 2017-2020**

**OPTIMIST : Régate de Ligue sélective N°2  
Date : 23 avril 2017  
Lieu : Ile de Loisirs Créteil  
Autorité organisatrice : US Créteil Voile  
Grade : 5A**

*La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

**1. REGLES**

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*
- 1.3 les règlements fédéraux.

**2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]**

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

**3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

3.1 La régata est ouverte à :

- 3.1.1 - tous les bateaux de la classe Optimist

3.2 Les bateaux admissibles peuvent pré-inscrire en complétant le formulaire en ligne sur le site [voile.uscreteil.com](http://voile.uscreteil.com) au plus tard le 22 avril 2017 à 14h.

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

**4. DROITS A PAYER**

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
OPTIMIST	0 €

**5. PROGRAMME**

5.1 Confirmation d'inscription :

23 avril 2017 de 9h à 10h

5.2 Jauge et contrôles : sans objet

5.3 Jours de course (*incluant la course d'entraînement si nécessaire*)

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
23 avril	10h30	Optimist

5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h.

**6. INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course seront :

- *affichées selon la Prescription Fédérale*

**7. LES PARCOURS**

7.1 Les parcours seront type parcours construits.

**8. SYSTEME DE PENALITE**

Pour la classe Optimist, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

**9. CLASSEMENT**

9.1 2 courses devront être validées pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau dans sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 4 à 10 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

(c) Quand 11 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses.

**10. COMMUNICATION RADIO [DP]**

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

**11. PRIX**

Des prix seront distribués comme suit : pas de prix

**12. DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

**13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : [uscreteil.voile@gmail.com](mailto:uscreteil.voile@gmail.com)

Président du Comité de Course : Laurent Dufort

Président du Jury : Jean Fosterud